

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1334 - page 4924

72 - Sarthe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Mamers.

BIEN VIVRE DANS LE CALME.

Objet : protéger les paysages, les espaces naturels et le patrimoine bâti du territoire de la communauté de communes du Saosnois et du Pays Marollais contre les nuisances dues aux installations industrielles et, pour cette raison, notamment contre toute implantation d'éoliennes dans ledit secteur.

Siège social : lieu-dit Le Fay, 72600 Villaines-la-Carelle.

Date de la déclaration : 3 octobre 2015.